



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2020 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 17

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Mesures préventives prises par la CGVMSL liées à la COVID-19 – Révisé le 1^{er} avril

Cet avis remplace l'avis aux navigateurs n ° 10. Les révisions comprennent des changements aux exigences de déclaration.

La CGVMSL a pris une série de mesures afin d'assurer la continuité des opérations sur la Voie maritime du Saint-Laurent dans la section Montréal – lac Ontario (MLO), pour les navires tant domestiques qu'océaniques. Ces mesures visent à maintenir un système de transport efficace, tout en protégeant le bien-être de tout le personnel. Nous continuons de surveiller l'évolution de la situation et nous faisons le nécessaire pour assurer la fiabilité des éclusages lorsque la navigation commerciale reprendra le 1^{er} avril 2020 (MLO).

Pour les navires océaniques arrivant sur la Voie maritime du Saint-Laurent, le respect du préavis de 96 heures à donner au gouvernement du Canada est essentiel. En outre, tous les membres d'équipage des navires intérieurs et océaniques devront être surveillés pour détecter les éventuels symptômes du virus. **Tout cas du virus confirmé ou soupçonné à bord d'un navire devra être signalé immédiatement au centre de contrôle de la circulation approprié par téléphone tel que décrit :**

- Les navires entre le PA2 et « mid-Lake Ontario » doivent contacter le centre de contrôle de Saint-Lambert au 450-672-4110 poste 2232
- Les navires entre « mid-Lake Ontario » et PA16 doivent contacter le centre de contrôle de Niagara au 905-641-1932 poste 5370

D'après les nouvelles restrictions sur les transports, l'accès aux eaux canadiennes sera interdit à tous les navires de croisière transportant 500 personnes ou plus. Les exploitants de navires de croisière devraient *surveiller* les communications de Transports Canada, car les directives pourraient changer.

Veillez noter qu'il peut y avoir capacité limitée pour aider les navires nécessitant des amarres pour un éclusage à une écluse équipée avec l'amarrage mains libres. Les opérateurs de navires nécessitant des amarres sont tenus de contacter le centre de contrôle de Saint-Lambert qui fournira l'ordre de tour et l'horaire prévisionnel des écluses.

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

De plus, afin de protéger nos employés, des limitations aux interfaces directes entre personnes **sont en vigueur tel que décrit** à l'avis de la Voie maritime N°10 - 2020.

Soyez assuré que la crise reliée au COVID -19 retient toute notre attention et que la situation est constamment surveillée. Nous vous tiendrons informé de tout changement.

Région Maisonneuve
Le 01 avril 2020

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721